MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 112 (2013), p. 111-128

Sylvain Dhennin

Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya

SYLVAIN DHENNIN

Les limites des provinces anciennes, qu'elles soient rattachées au système toponymique pharaonique ou à l'administration ptolémaïque et romaine, sont très difficiles à mettre en évidence de manière précise. Le flou relatif dans lequel nous laissent les textes et l'impossibilité de localiser ou de caractériser précisément de nombreux toponymes, en dehors des grands centres urbains, rendent la création de cartes détaillées presque impossible. Depuis les travaux d'H. Brugsch et J. Dümichen, puis de P. Montet, le système servant de référence aux études de géographie est celui des *sepats* religieuses, qui suivent un ordre canonique évoluant relativement peu depuis la liste gravée sur le soubassement de la chapelle blanche de Sésostris Ier à Karnak, et qui tire vraisemblablement son organisation géographique de modèles plus anciens. Les modifications majeures, plus tardives, apparaissent au travers des listes des « districts supplémentaires », qui complètent l'inventaire des centres religieux en ajoutant ceux qui avaient pris de l'importance. Ce système, tel qu'il est connu, comporte un décalage entre géographie religieuse et géographie administrative, apparu peu après sa création et qui s'est accru avec le temps [1]. Il est donc nécessaire d'abandonner la recherche systématique de limites communes trop précises et de correspondances politiques et administratives entre *sepat* pharaonique et nome grec. Cette méthode, encore appliquée récemment [2], conduit à la détermination de cadres géographiques trompeurs et qui restituent la structuration de l'espace de manière

1 Voir Chr. Zivie-Coche, *Statues et autobiographies de dignitaires, Tanis à l'époque ptolémaïque*, *Travaux récents sur le Tell Sân el-Hagar* 3, 2004, p. 293-299 et en dernier lieu *ead.*, « Religion de l'Égypte ancienne », *AEPHE* 115, 2008, p. 78-83, qui fait le point sur le décalage entre les systèmes géographiques, à propos des provinces du Delta oriental.

2 Voir la série des articles de A. Geissen, M. Weber, « Untersuchungen zu den ägyptischen Nomenprägungen I-X », *ZPE* 144 à *ZPE* 164, 2003-2008.

BIFAO 112 (2013), p. 111-128 Sylvain Dhennin
Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

imprécise. Ainsi, en dépit des apparences, les nomes grecs ne peuvent pas être ordonnés selon le même classement que les *sepats*[3].

Aujourd'hui, le Delta occidental est partagé entre quatre gouvernorats (fig. 1). Al-Buḥaīra en recouvre la partie nord-ouest et la frange du désert libyque. À l'est de la branche de Rosette, il comporte également, du nord au sud, les parties occidentales des gouvernorats de Kafr al-Šīḫ, de Ġarbīya et de Minūfīya. Ce dernier gouvernorat (fig. 2), dont le nom est formé sur celui de la ville de Minūf, a aujourd'hui pour chef-lieu Šibīn al-Kūm. On y place traditionnellement la *sepat* de « Neith du sud » pharaonique et sa métropole Djekâper, puis le nome Prosôpite des Grecs, dont la métropole était Nikiou. Les paragraphes qui suivent ont pour but de réévaluer les dossiers de ces provinces et de leurs métropoles, en questionnant notamment l'assimilation couramment faite entre ces différents toponymes.

La province de Neith du sud et le nome Prosôpite

Les inscriptions des soubassements des temples tardifs font connaître deux provinces de Basse Égypte dont les noms sont formés sur celui de la déesse Neith : le « Neith du sud » (*Nt rsj*), métropole Djekâper, et le « Neith du nord » (*Nt mḥtj*), métropole Saïs[4]. Ces deux *sepats* occupent respectivement la quatrième et la cinquième place de l'ordre canonique des provinces, adopté dans la plupart des recensions tardives[5].

La documentation antérieure au Moyen Empire ne comporte pas d'occurrences de ce Neith du sud, ou du Neith du nord, mais mentionne une simple « province de Neith », sans lui adjoindre de précision cardinale. Cette province de Neith « unifiée » est connue dans les textes depuis l'Ancien Empire : on la trouve dans les titres de particuliers possédant des responsabilités administratives à l'échelle des provinces (à l'exemple de Metjen[6]), mais aussi dans les processions d'offrandes ou dans les temples funéraires royaux[7]. L'emblème de cette *sepat* de Neith figure un bouclier entrecroisé de deux flèches, dont le prototype, selon L. Keimer, est un groupe de deux coléoptères affrontés, placés sur une hampe, avec deux flèches croisées, liées par une bandelette[8].

3 Encore récemment dans A. Geissen, M. Weber, « Untersuchungen zu den ägyptischen Nomenprägungen V », *ZPE* 153, 2005, p. 306. Ce système pose par ailleurs un problème de numérotation pour certains nomes (ex. Phthemphouth(ite), Onouphite, etc.) qui sont de ce fait rassemblés artificiellement : « 5. Unterägyptischen Gau : Saites, Phthemphuti und Kabasites », cf. A. Geissen, M. Weber, « Untersuchungen zu den ägyptischen Nomenprägungen VI », *ZPE* 155, 2006, p. 271.

4 P. Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne, I, To-Mehou, la Basse Égypte*, Paris, 1957, p. 75-87 ; I. Guermeur, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes*, *BEHE* 123, 2005, p. 89-90 et *id.*, « Saïs et les Thèbes du Nord », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie, continuités et ruptures*, Paris, 2011, p. 165.

5 À titre d'exemples, *Edfou* IV, 21-39 ; *Edfou* V, 13-27 ; *Dendara* X, 330-338. L'essentiel des inscriptions relatives à la IV^e *sepat* ont été traduites par I. Guermeur (*op. cit.*, p. 90-102).

6 *Urk.* I, 2 (1,3, 7, etc.). Pour d'autres sources, cf. D. Jones, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom* I, *BAR* 866/1,2000, p. 356-357 (*s. v.* ʿḏ-mr *Nt*).

7 H. Jacquet-Gordon, *Les noms des domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien*, *BdE* 34, 1962, p. 155-157 et A.-P. Zivie, *Hermopolis et le nome de l'Ibis, recherches sur la province du dieu Thot en Basse Égypte*, *BdE* 66, 1975, p. 42-44. Pour les temples funéraires, voir par exemple le bloc JE 34149 (Niouserrê) : Fr. von Bissing, « La chambre des trois saisons du sanctuaire solaire du roi Rathourès (V^e dynastie) à Abousir », *ASAE* 53, 1955, p. 319-325 ; H. Kees, « Zu den Gaulisten im Sonnenheiligtum des Neuserrê », *ZÄS* 81, 1956, p. 33-40.

8 L. Keimer, « Pendeloques en forme d'insectes faisant partie de colliers égyptiens », *ASAE* 31, 1931, p. 151-155. Voir également R. El-Sayed, *La déesse Neith de Saïs*, *BdE* 86/1, 1982, p. 18.

BIFAO 112 (2013), p. 111-128 Sylvain Dhennin
Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'existence de la *sepat* de Neith du sud, autant que celle de Neith du nord, est en revanche indubitablement acquise dans les documents religieux d'époque tardive. Leur mention conjointe est devenue la norme depuis le Moyen Empire et se trouve dans les processions datant du Nouvel Empire[9], de la Troisième Période intermédiaire[10] et de la Basse Époque[11]. Les processions de temples recensées pour la Troisième Période intermédiaire et la Basse Époque sont très lacunaires[12], mais les nombreux textes d'époque gréco-romaine attestent la continuité du modèle.

La division de la province de Neith apparaît pour la première fois dans la liste de la chapelle blanche. Sur le soubassement du mur extérieur nord (fig. 3-4), après la *sepat* d'Occident, figurent celle de Neith du sud puis celle de Neith du nord, précédant celle de *Ḥ3swˁ* / Xoïs. On note cependant que les précisions cardinales sont placées en dehors du pavois de l'emblème de chaque *sepat*[13] et surtout, que la section dévolue à la superficie de la province présente un signe  [Aa13] placé à cheval sur les colonnes des IV^e^ et V^e^ *sepats*[14], auquel on donnera ici le sens de « moitié[15] ». De la même manière, l'organisation des sections présentant les divinités et sanctuaires des deux provinces a été rédigée comme un seul ensemble[16]. Le document révèle donc une intime relation, de géographie physique et de conception religieuse, entre les deux provinces, qui sont présentées séparément, mais qui conservent des éléments communs.

Parmi la documentation du Nouvel Empire, on a parfois noté qu'une procession du temple de Sethy I^er^ à Abydos présentait encore une seule *sepat* de Neith, déduisant de cela que la division observée sur la chapelle blanche n'était pas clairement acquise[17]. Le cas semble discutable. La première des trois processions (mur nord) présente deux figures différentes, portant l'une l'emblème de *Nt mḥtj*, l'autre étant en lacune[18]. La deuxième procession, conçue comme un parallèle à la première (partie sud du mur est) présente *Nt rsj* pour la IV^e^ *sepat* et *Nt mḥtj* pour la V^e^[19]. Seule la troisième procession (mur ouest), de taille réduite, présente sur l'une des figures le nom d'une *sepat* de Neith sans précision géographique[20]. Celle-ci correspond néanmoins au Neith du nord uniquement, puisque le Neith du sud est figuré un peu avant

9 Par exemple sur le soubassement de la chapelle rouge d'Hatshepsout, cf. N. Grimal (dir.), *La chapelle rouge : le sanctuaire de la barque d'Hatshepsout*, I, Paris, 2006, p. 23 et p. 326 ou celui du colosse oriental du X^e^ pylône de Karnak, cf. P. Clère, L. Ménassa, P. Deleuze, « Le socle du colosse oriental dressé devant le X^e^ pylône de Karnak », *CahKarn* 5, 1975, p. 159-166, avec les remarques de P. Vernus, *Athribis, textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BdE* 74, 1978, p. 225.

10 « Colonnade éthiopienne » de Karnak-Est, extérieur de l'entrecolonnement de la rangée nord (Taharqa), cf. J. Leclant, « La colonnade éthiopienne à l'est de la grande enceinte d'Amon à Karnak », *BIFAO* 53, 1953, p. 156-158, fig. 26 (bloc E δ' 4) et *id.*, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e^ dynastie dite éthiopienne*, *BdE* 36, 1965, p. 213-216.

11 Procession de la salle K2 du temple d'Hibis, cf. N. de G. Davies, *The Temple of Hibis in El Khârgeh Oasis*, III, New York, 1953, pl. 25 (Darius I^er^) ou procession de la colonnade extérieure du temple de *Djeser-set* (époque saïte, usurpée par Nectanebo I^er^). La procession se trouve sur l'intérieur des murs-bahuts, montant intérieur nord de la porte, cf. PM II², p. 463 (20).

12 Voir l'inventaire de ces processions dressé par J. Yoyotte, « Note sur le bloc de Sheshonq I découvert par la mission archéologique à Saqqara de l'université de Pisa », *EVO* 12, 1989, p. 33-35.

13 C'est encore le cas au Nouvel Empire dans la procession de la salle hypostyle de Louqsor (mur sud, côté ouest de la porte, soubassement), cf. A. Gayet, *Le temple de Louxor*, *MMAF* 15, 1894, pl. VI.

14 P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^er^ à Karnak*, planches, Le Caire, 1969, pl. 42.

15 *Wb* V, 196 (1) – 197 (7) , *s. v. gs*.

16 P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^er^ à Karnak*, Le Caire, 1956, p. 233-234 (§664).

17 I. Guermeur, *op. cit.*, p. 89, à partir de la procession de la deuxième salle hypostyle, mur ouest.

18 A.M. Calverley, *The Temple of King Sethos I at Abydos* IV, 1958, pl. 11 (D) ; K*RI* I, 145, (N25 et N26).

19 *Id.*, pl. 46 ; K*RI* I, 145 (S25 et S26).

20 *Id.*, pl. 26 ; K*RI* I, 147 (W20).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans la même procession [21]. L'absence de *mḥtj s*'explique peut-être par un oubli du graveur et ne révèle probablement pas une volonté de modification du sens. Puisque la procession du soubassement de la salle hypostyle de Louqsor [22], celle de la chapelle rouge d'Hatshepsout [23] et les « coudées votives [24] » du Nouvel Empire représentent toutes le Neith du sud accompagné du Neith du nord, il paraît bien improbable que les rédacteurs de la composition abydénienne n'aient pas eu une conscience claire de la division de la *sepat* et qu'une incertitude ait perduré entre l'époque de la décoration de la chapelle blanche et le règne de Sethy Ier. En raison de leur proximité géographique et théologique, il semble plus raisonnable de penser que les deux *sepats* ont continué à être perçues comme les deux moitiés d'une seule entité.

Dans la documentation privée de Basse Époque, on relève plusieurs mentions de l'emblème de Neith, dans les titulatures de particuliers, qui ont été interprétées comme des mentions du « nome de Neith ». Parmi les gouverneurs du Delta du début de la XXVIe dynastie, les trois documents de Psammétiqueseneb [25] qualifient en effet celui-ci de « *ḥɜtj-ʿ m Nt* ». D'autres documents de la suite de la dynastie portent ce titre, parmi lesquels une statue conservée à Atlanta [26], une stèle d'un Ouahibrê [27], une statue [28] et une stèle-niche appartenant au même personnage [29] ou encore un vase à libation découvert à Damiette [30]. Parmi ces inscriptions, on relève deux graphies différentes. La première, la plus courante, place le bouclier entrecroisé de flèches [31] après *ḥɜtj-ʿ*, la seconde le remplace par le signe figurant le sanctuaire ayant également pour valeur *Nt* [32]. Or, dans le reste de la documentation concernant les gouverneurs-*ḥɜtj-ʿ*, l'élément placé sous le contrôle du notable est habituellement une ville [33]. À moins que le gouverneur attaché à Saïs n'ait bénéficié d'un statut particulier de gouverneur d'une province plutôt que d'une ville, il faut donc considérer que le signe ayant pour valeur *Nt* et désignant d'habitude le nom de la déesse ou celui de la province a pu également être utilisé pour désigner la ville même de Saïs. Les mentions de *Nt* dans les titulatures des gouverneurs ne peuvent donc pas être considérées comme des références à une province de Neith indivise qui aurait perduré.

21 *Id.*, pl. 23 ; K*RI* I, 147 (W16).

22 A. Gayet, *op. cit.*, p. 35 et pl. VI.

23 N. Grimal (dir.), *op. cit.*, p. 23.

24 Voir A.-P. Zivie, « Un fragment de coudée votive de la XIXe dynastie », *RdE* 29, 1977, p. 218-219 ; *ÄgInschr* II, 1915, p. 310.

25 Statue BM EA 16041, statue MMA 1982.318 et stèle Louvre IM 4128, cf. O. Perdu, « Documents relatifs aux gouverneurs du Delta au début de la XXVIe dynastie », *RdE* 57, 2006, p. 165-172.

26 Inv. 1988.4.1, cf. PM VIII, p. 807 et *Catalogue of Egyptian, Western Asiatic, Greek, Etruscan and Roman Antiquities (…) which Will Be Sold by Auction by Sotheby & Co. on Monday, April 29, 1974*, 1974, p. 51 et pl. XXXI (no 237).

27 BM EA 1427, cf. texte complet dans R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 61-72. Voir également D. Meeks, « Les donations aux temples dans l'Égypte du Ier millénaire avant J.-C. », dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East* II, *OLA* 6, 1979, p. 680, no 26.5.8 et les commentaires de H. De Meulenaere, « Quelques remarques sur des stèles de donation saïtes », *RdE* 44, 1993, p. 12-13. Sur ce Ouahibrê et sa famille, cf. B. Bothmer, *Egyptian Sculpture of the Late Period 700 B.C. to A. D. 100*, New York, 1960, p. 81 et R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 219-220.

28 CG 672, cf. L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten in Museum von Kairo* III, CGC, 1930, p. 18-20 ; R. El-Sayed, *op. cit.*, 1975, p. 73-93.

29 Édimbourg 1956.134, cf. B. Bothmer, *op. cit.*, no 66, p. 80-81 et pl. 63 (avec bibliographie) ; D.A. Pressl, *Beamte und Soldaten, die Verwaltung in der 26. Dynastie in Ägypten (664-525 v. Chr.)*, *Europäische Hochschulschriften* III/779, Francfort/Main, 1998, p. 252.

30 L. Habachi, « Notes on the Delta Hermopolis, Capital of the XVth Nome of Lower Egypt », *ASAE* 53, 1955, p. 464-465 ; A.-P. Zivie, *op. cit.*, p. 116-117.

31 La tradition archaïsante a conduit certains graveurs à utiliser une forme plus ancienne de l'emblème de la déesse Neith.

32 Statue Caire CG 672, côté gauche du naos, l. 2. Pour la valeur *Nt* de ce signe, cf. G. Posener, « Notes sur la stèle de Naucratis », *ASAE* 34, 1934, p. 147-148.

33 À titre d'exemples, les documents rassemblés par O. Perdu présentent tous ce cas de figure, cf. O. Perdu, *RdE* 57, 2006, p. 154-178.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La documentation plus ancienne pourrait suggérer le même fait. Ainsi, sur le montant de porte de la chapelle du *ka* d'un majordome de l'époque de Ramsès II, monument originaire de Saïs[34], se trouve la mention d'un *Ỉmn-Rˁ ḥrj-ib Nt*, qu'il faut probablement comprendre comme « Amon-Rê qui réside dans Saïs[35] » plutôt que comme « Amon-Rê qui réside dans la *sepat* de Neith ».

S'il est clair que la géographie religieuse donne une réalité à *Nt rsj* à partir du Moyen Empire, le statut administratif de la province reste à définir. R. Jasnow a proposé de reconnaître une mention de *Nt rsj* dans le *P.Louvre* E. 3334 (« correspondance d'Herieu », l. 3-5)[36], qui aurait un caractère administratif, mais celle-ci doit être éliminée. En effet, la lecture du passage est très incertaine et la proposition s'appuie sur une constatation paléographique fragile puisque sans parallèle. En dehors du fait qu'il s'agirait d'une occurrence administrative unique de *Nt rsj*, le contexte ne se prête pas nécessairement à une mention du Neith du sud. De plus, l'utilisation du terme *tš* avec en apposition le nom d'une *sepat* n'est pas courante, le schéma semble avoir plutôt été *pꜣ tš* + nom de la métropole[37]. Cette mention éliminée, il ne reste aucune attestation administrative de *Nt rsj* et la distinction entre Neith du sud et Neith du nord semble spécifique aux textes géographiques religieux. La question de l'existence administrative de la province reste donc dans l'attente d'un document nouveau, qui permettra de déterminer si elle est restée intégrée à la région saïte ou si elle bénéficiait d'une individualisation qui n'a pour le moment laissé aucune trace.

En termes de géographie contemporaine, c'est dans la partie méridionale de l'actuelle Minūfīya que l'on situe la IV^e^ *sepat* pharaonique (fig. 2). La localisation repose en réalité entièrement sur l'assimilation de la *sepat* de *Nt rsj* au nome Prosôpite grec. Cette correspondance a été établie anciennement[38], puis a été admise par de nombreux auteurs[39]. Pourtant, s'ils ont pu être situés approximativement dans le même espace, les deux territoires ne peuvent être considérés comme strictement équivalents. Il faut en particulier ajouter la frange désertique du Delta, autour de Térénouthis, à ce que l'on considère être la *sepat* de Neith du sud pour la faire correspondre au nome Prosôpite. En effet, cette zone est clairement incluse dans le nome au plus tard sous le règne d'Hadrien[40]. La toponymie grecque permet de circonscrire l'extension minimale du nome Prosôpite, sans pour autant indiquer d'éventuelles évolutions de son territoire, entre sa mention documentaire la plus ancienne, en 259 av. J.-C.[41], et la plus

34 I. Guermeur, *op. cit.*, p. 120-121 et P. Wilson, *The Survey of Saïs (Sa el-Hagar) 1997-2002*, *ExcMem* 77, 2006, p. 206-208, avec fac-similé et photographie.

35 On se demandera s'il n'en va pas de même pour l'un des tableaux d'offrande du mur d'enceinte de Ramsès II à Karnak, qui mentionne « Amon-Rê dans *Nt* », cf. W. Helck, *Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses' II. in Karnak*, *ÄA* 18, 1968, p. 18 et pl. 16.

36 R. Jasnow, « The Fourth Lower Egyptian Nome in Demotic », *Enchoria* 11, 1982, p. 112.

37 A. Leahy, « Two Donation Stelae of Necho II », *RdE* 34, 1982-1983, p. 87 n. (h).

38 F. Robiou, « Géographie comparée du Delta, étude sur l'identification des noms égyptiens des provinces et des districts avec les noms gréco-romains, coptes et arabes », *MdA* 3/2, 1877, p. 115-116.

39 Par exemple J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse Égypte*, Paris, 1891, p. 17-21 ; H. Gauthier, *Les nomes d'Égypte depuis Hérodote jusqu'à la conquête arabe*, *MIE* 25, 1935, p. 90-91.

40 Le *P.Gen.* I², 29 (137 apr. J.-C.) précise en effet qu'Asanis fils de Chenthnouphis est originaire du village de Térénouthis du Prosôpite.

41 *P.Rev.Laws* 31, l. 5 et *P.Rev.Laws* 61, l. 13-19. L'organisation fiscale bien établie de ces documents permet de supposer que la création du nome Prosôpite remonte au début de l'époque ptolémaïque.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

récente, au IVe s. apr. J.-C.[42]. Les papyrus livrent en effet plusieurs noms de villes et de villages appartenant au nome, qu'il est possible de situer avec vraisemblance sur le terrain. Térénouthis et la route empruntée par les *erêmophylakes* devaient en marquer la limite occidentale[43], alors que la frontière occidentale du nome Athribite, située à quelque distance à l'ouest des actuelles Banḥā et Quwaysnā, indiquait son extension orientale[44].

D'autre part, J. Yoyotte a montré que l'actuelle أشمون جريسات (Ašmūn Ǧirīsāt) de Minūfīya, (copte ϭⲙⲟⲩⲛⲓ), se trouvait également sur le territoire de l'ancien Prosôpite[45]. Cela induirait que, dans son extension méridionale, le nome se prolongeait jusqu'à la pointe du Delta. Un autre toponyme pourrait confirmer ce fait. Le village de شطانوف (Šaṭānūf), situé à environ 7 km au sud-est d'Ašmūn, est l'héritier du copte ϣⲉⲧⲛⲟⲩϥⲓ connu par différents textes et martyres[46]. Il est associé à la région de Nikiou et a dû, de ce fait, appartenir au Prosôpite[47], ce qui indiquerait que le nome descendait jusqu'à l'endroit où les deux branches majeures du Nil se séparaient.

L'extension septentrionale du nome paraît, quant à elle, avoir englobé la région de Cléopâtris[48], dont les *scalae* coptes permettent de considérer avec certitude qu'il s'agit de سرسنا Sirsinā[49]. L'existence, au IVe s. apr. J.-C. d'un « nome Cléopâtride[50] » ne constitue pas un obstacle à cela et celui-ci doit être considéré comme une entité administrative définie tardivement, probablement en raison de la prise d'importance de la ville, ce que confirme l'archéologie[51].

En définitive, l'emprise géographique de la *sepat* de Neith du sud demeure imprécise. Elle n'est déterminée que par une localisation au sud de la région saïte et par une correspondance, somme toute approximative, avec le nome Prosôpite. Si l'on fait abstraction des données relatives au nome gréco-romain, rien ne permet de tracer le contour précis de la *sepat*. On se gardera donc de continuer à considérer que les deux territoires, Neith du sud et Prosôpite, étaient équivalents, tout en reconnaissant que les deux sont à situer quelque part dans l'actuelle

42 *P.Köln* V, 232 (vente d'esclave à Térénouthis).

43 S. Dhennin, « Térénouthis – Kôm Abou Billou : une ville et sa nécropole », *BIFAO* 111, 2011, p. 107-108.

44 G. Daressy déjà indiquait le Bahr Faraonia comme limite orientale, cf. G. Daressy, « À travers les koms du Delta », *ASAE* 12, 1912, p. 200.

45 L'appartenance est déduite du martyre de St Macrobe, qui la rattache à la région de Nikiou, cf. J. Yoyotte, « Une étude sur l'anthroponymie gréco-égyptienne du nome prosôpite », *BIFAO* 55, 1955, p. 134-135 et *id.*, « Le grand Kôm el-Ahmar de Menûfîyah et deux Naos du Pharaon Amasis », *BSFE* 151, 2001, p. 82. Voir également St. Timm, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit* 1, *TAVO* B 41/1, 1984, p. 192-194.

46 Voir *id.*, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit* 5, *TAVO* B 41/5, 1991, p. 2317-2319.

47 Sur Nikiou comme métropole du Prosôpite, cf. *infra*. Les sources en grec plus anciennes font connaître, dans le Prosôpite, un toponyme Χενθ[…] (*P.Brux.* 21, col. VI, l. 50 ; A. Calderini, *Dizionario* V, 1987, p. 118) ainsi qu'une toparchie Χενθνουφίτης (*P.Oxy.* LX, 4057. A. Calderini, *Dizionario*, suppl. II, 1996, p. 237). Ces deux toponymes ne semblent pas pouvoir être reliés au copte ϣⲉⲧⲛⲟⲩϥⲓ, dont l'étymologie est issue de l'égyptien **Šʿd-nfr*. Sur ϣⲉⲧⲛⲟⲩϥⲓ < **Šʿd-nfr*, cf. C. Peust, *Die Toponyme vorarabischen Ursprungs im modernen Ägypten*, *GM Beihefte* 8, 2010, p. 83.

48 J. Yoyotte, *BSFE* 151, 2001, p. 82.

49 E. Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, 1893, p. 472 ; H. Munier, « La géographie de l'Égypte d'après les listes copto-arabes », *BSAC* 5, 1939, p. 211 (1) et 218 (2). Aujourd'hui, le village est aussi connu sous le nom d'Al-Šuhadā'.

50 *P.Ryl.* IV, 116 (fragment b, l. 6).

51 Le site de Cléopâtris/Sirsinā a été fouillé entre 1974 et 1982 par le Service des antiquités et a livré essentiellement des vestiges romains tardifs et byzantins, cf. *Orientalia* 42/3, 1974, p. 395 ; 45/3, 1976, p. 278 ; 48/3, 1979, p. 345 et 51/1, 1982, p. 54 et F.M. Wasîf, « A Graeco-Roman Bath at Tell Sersena », *ASAE* 63, 1979, p. 177-182. Voir également J. Rowland *et al.*, « Fieldwork », *JEA* 92, 2006, p. 7.

BIFAO 112 (2013), p. 111-128 Sylvain Dhennin
Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Minūfīya. Il aurait été possible, *a minima*, de considérer que la *sepat* se développait autour de sa métropole, Djekâper, mais l'hypothèse ne se révèle pas d'un grand secours, puisque l'on ne sait presque rien de cette métropole.

Djekâper, métropole de la *sepat* de Neith du sud

Parmi les textes religieux, le « Grand Texte Géographique » d'Edfou, comme les « encyclopédies sacerdotales » sur papyrus, désignent la ville de Djekâper comme métropole de la *sepat* de Neith du sud. La mention la plus ancienne du toponyme, dont le sens nous échappe, a été relevée sur un ostracon en calcaire conservé au musée du Louvre [52], daté du Nouvel Empire par la paléographie. Cet ostracon ne porte que le nom Djekâper, écrit en hiératique, et permet uniquement de considérer que le toponyme était sûrement déjà connu au Nouvel Empire, sans que l'on puisse pour autant juger de sa qualité de métropole ou de son appartenance à une région particulière. Il est possible, comme le supposait G. Posener, que cet ostracon ait servi d'aide-mémoire pour retenir un toponyme nouveau et à la sonorité inhabituelle. L'apparition présumée du toponyme au Nouvel Empire pourrait, selon G. Daressy, indiquer une origine libyenne. Il donne au mot une étymologie berbère et se pose la question de savoir s'il s'agit d'un établissement libyen primitif ou remontant uniquement à l'installation de ces populations en Égypte durant le Nouvel Empire [53]. Néanmoins, C. Peust, tout en confirmant qu'il s'agissait d'un nom d'origine étrangère, lui a reconnu plutôt une origine sémitique [54].

Une seule autre mention du toponyme est connue en dehors des inscriptions géographiques. La statue naophore de Padihor fils de Toutou [55] porte, sur le pilier du naos, un titre *ḥm-nṯr st twt n Ḏḳʿ-pr* que H. De Meulenaere traduit « prophète de la place (?) des statues de Djekâper ». Le toponyme est certain, bien qu'il ne porte pas de déterminatif, mais n'apporte aucune information sur l'appartenance de Djekâper à une région. Néanmoins, l'essentiel de l'inscription rattache à l'évidence le propriétaire et sa famille à la ville de Saïs, dans laquelle la statue devait se dresser. Des rapports étroits apparaissent donc entre Saïs et Djekâper et l'on se demande si cette « place des statues » ne fait pas référence plutôt à un lieu de culte des divinités de Djekâper dans l'un des sanctuaires de Saïs.

Dans les inscriptions des temples tardifs, Djekâper est attesté cinq fois [56], occurrences auxquelles il convient d'ajouter les copies romaines des « encyclopédies sacerdotales [57] ». À ces sources géographiques, il faut encore joindre le « Livre des respirations fait par Isis [58] » et le

52 G. Posener, « *Ḏḳʿpr*, métropole du IVe nome de Basse-Égypte », *RdE* 4, 1940, p. 228-229. La lecture du nom, dont le sens reste incompris, avait été proposée par H. Brugsch (*Dictionnaire géographique, supplément*, 1880, p. 1170), à partir des documents tardifs.

53 G. Daressy, *ASAE* 12, 1912, p. 199.

54 C. Peust, *op. cit.*, p. 77-78.

55 H. De Meulenaere, « E pluribus una », *BIFAO* 87, 1987, p. 135-140 ; S. Pernigotti, « Saitica, II », *EVO* 8, 1985, p. 10-18.

56 *Edfou* I², 330 (16) ; *Dendara* X, 332 (5-9) ; *Dendara* X, 287 (6) ; *Dendara* II, 134 (3-4) et *Philae* 114 (19) - 115 (5).

57 *P.Carlsberg* 182.1, feuillet II, fragment L. 17, ligne 23, cf. J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis* I, *The Carlsberg Papyri* 2, *CNIP* 17, 1998, p. 240 et pl. 24 et *PSI* inv. I2 + *P.Carlsberg* 54, section II, fragment 32, cf. J. Osing, G. Rosati, *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis*, Florence, 1998, p. 38 et pl. 3.

58 Fr.-R. Herbin, « Trois manuscrits originaux du Louvre porteurs du *Livre des Respirations fait par Isis* (P. Louvre N 3121, N 3083 et N 3166) », *RdE* 50, 1999, p. 153, 166, 179 et 208 ; I. Guermeur, *op. cit.*, p. 92 et 99.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Livre du Fayoum [59] », qui constituent des documents appartenant à la même sphère des compositions religieuses recopiées à l'époque romaine. Les attestations de Djekâper sont donc peu nombreuses et se révèlent peu informatives sur son origine ou sa localisation. On apprend en revanche des inscriptions qu'il faut rattacher à cette ville un culte de Sobek « *ka* de Rê », ainsi qu'un titre de prêtre spécifique (*wr-ḥb*) [60]. On rencontre également, à de nombreuses reprises, la dénomination *Ḥʿpj-rsj*, notamment comme terrain-*ou* de la province.

Ḥʿpj-rsj, terrain-*ou* de la province et sanctuaire de Djekâper

Le nom *Ḥʿpj-rsj*, « le Nil du sud », comme désignation du terrain-*ou* de la IVe *sepat* est défini par opposition au « Nil du nord », que l'on trouve pour les inscriptions de la Ve *sepat* (*Nt mḥtj*) [61]. Cette division fait écho à l'alternance nord-sud existant pour la division de la *sepat* elle-même, ce qui montre la cohérence interne de la documentation religieuse. Dans les inscriptions géographiques, le terrain-*ou* correspond généralement à un élément terrestre, majoritairement déterminé par le signe de la langue de terre (N21) [62]. Il est perçu traditionnellement comme un lieu nourricier, sorte d'arrière-pays fertile, un « terroir-arable » pour reprendre l'expression de J. Yoyotte [63], ce qui ressort très bien des textes relatifs à la *sepat* de Neith du sud [64]. Dans les IVe et Ve *sepats*, le terrain-*ou* porte le nom d'un élément hydraulique, *hâpy*, comportant presque sans exception le signe du canal (N36) [65]. Le territoire ainsi dénommé devait donc être considéré comme l'« arrière-pays arrosé par le Nil du sud », un nom conçu selon un phénomène d'assimilation courant dans la toponymie égyptienne, et particulièrement dans les désignations choisies par les hiérogrammates tardifs.

La lecture des textes dévoile une certaine complexité autour de la dénomination du « Nil du sud ». En effet, pour la IVe *sepat*, la procession hydrographique du temple d'Opet [66] fait connaître un « temple de Nil du sud » (*Ḥwt-nṯr nt Ḥʿpj-rsj*), qui ne désigne à l'évidence pas le terrain-*ou*, mais un sanctuaire. La comparaison entre les « encyclopédies sacerdotales » d'Edfou et du *P.Carlsberg* 182.1 permet de déceler une autre mention de *Ḥʿpj-rsj* désignant un bâtiment. Selon le *P.Carlsberg*, le nom du sanctuaire de la IVe *sepat* est *ʿḥ-wr*, « le Grand palais [67] ». Le texte d'Edfou remplace le nom de ce temple *ʿḥ-wr* par la dénomination *Ḥʿpj-rsj* [68]. Bien que la graphie ne comporte pas de déterminatif d'une construction, la place qu'occupe la locution dans le texte renvoie sans équivoque à la dénomination du sanctuaire principal de

59 H. Beinlich, *Buch vom Fayum*, *ÄA* 51, 1991, p. 182-183 et pl. 15 ; I. Guermeur, *op. cit.*, p. 90 et 93.

60 *Edfou* I², 330 (17) et, parmi la documentation privée, cercueil Louvre E. 13017, cf. Chr. Coche, « Une nouvelle statue de la déesse léontocéphale Ouadjit *wp tꜣwy* », *RdE* 22, 1970, p. 59 et P. Vernus, *op. cit.*, p. 110-111 et pl. XIX.

61 Processions quadripartites d'Opet (*Opet* I, 244 et 245) et d'Edfou (*Edfou* IV, 25, 9-10).

62 Par exemple les terrains-*ou* des Ire, IIIe, Ve à XIIIe, XVIe, XVIIe à XXe *sepats* de Basse Égypte, d'après les processions quadripartites d'Edfou (*Edfou* IV, 21-39 et *Edfou* V, 13-27).

63 J. Yoyotte, « Religion de l'Égypte ancienne », *AEPHE* 75, 1967-1968, p. 108. Sur l'origine du terrain-*ou*, on verra B. Russo, *The Territory w and Related Titles during the Middle Kingdom and Second Intermediate Period*, *Egyptology* 13, Londres, 2010, p. 79-80.

64 Voir par exemple *Opet* I, 243.

65 *Edfou* I², 330 (17) ; *Edfou* IV, 24 (12 et 13) ; *Opet* I, 242 ; *Philae* 115 (1) ; *Opet* I, 190 et *Dendara* I, 130 (7).

66 Soubassement du mur extérieur oriental, cf. *Opet* I, 190.

67 *P.Carslberg* 182.1, feuillet II, fragment L 17, l. 27, cf. J. Osing, *op. cit.*, p. 240 et pl. 24.

68 *Edfou* I², 330 (17).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la métropole, en l'occurrence celui de Sobek « *ka* de Rê » en tant que patron de la province. Cela est confirmé par les arétalogies d'Osiris à Dendara, qui présentent la même alternance. La chapelle de Sokar-Osiris du sanctuaire[69] mentionne *ʿḥ-wr*, alors que la paroi ouest de la chapelle osirienne ouest nº 1[70] indique *Ḥwt-nṯr nt Ḥʿpj-rsj*, « le temple de Nil du sud » comme lieu de conservation de la relique osirienne à Djekâper.

On peut raisonnablement supposer que le nom du terrain-*ou* est issu de celui de ce sanctuaire et qu'il s'agit du remploi d'un élément de la toponymie locale préexistante par les scribes des époques tardives. Des références à ce temple se trouvent, de manière très discrète, dans la toponymie plus ancienne et en dehors des inscriptions sacerdotales.

Per-Hâpy, sanctuaire de Djekâper ?

En effet, en dehors des inscriptions géographiques tardives, la documentation fait état d'un toponyme (Per-)Hâpy[71], dont le dossier est assez mince. Il faut vraisemblablement l'identifier au sanctuaire *Ḥʿpj-rsj* des compositions sacerdotales, en considérant que l'adjectif *nisbé rsj* a été ajouté par les rédacteurs de ces textes tardifs pour le différencier du terrain-*ou* de la V^e^ *sepat*. La mention la plus certaine de ce lieu se trouve sur la « stèle triomphale » de Piânkhi[72], dans la description des possessions territoriales de Tefnakht, qui s'étendent sur tout le Delta occidental, de la côte méditerranéenne jusqu'au sud de la région memphite. Parmi les villes sous sa coupe, on note, dans l'ordre, un toponyme déterminé par le seul signe du taureau, dans lequel il faut vraisemblablement reconnaître Xoïs[73], puis un toponyme « Hâpy ». Suivent ensuite un toponyme totalement perdu, Anou, en quoi il faut reconnaître la région de Naucratis[74], puis Per-Noub(et)[75]. Hâpy doit donc avoir été situé à proximité de ces villes, même si l'ordonnancement géographique est ici peu clair[76].

L'existence de cette localité (Per-)Hâpy semble remonter au moins à la XVIII^e^ dynastie, puisque la liste d'imposition fixe d'Amenhotep IV gravée sur les talatates provenant du IX^e^ pylône de Karnak en contient une mention. Dans la partie relative à la Basse Égypte, on trouve, en effet, une occurrence du toponyme, incomplète, mais associée à un culte de Sobek, qui confirme qu'il s'agit bien de la Per-Hâpy du Delta occidental[77].

69 *Dendara* II, 134 (3-4).

70 *Dendara* X, 287 (9-10).

71 Il s'agit d'un toponyme différent du Per-Hâpy de la région memphite, proche de Kher-âha, auquel on associera notamment les mentions au sein des processions de « districts supplémentaires », cf. *Edfou* VI, 45 (3-5) et *Athribis* II, 329, (12.1.23, C5, 23).

72 N.-Chr. Grimal, *La stèle triomphale de Pi(ʿAnkh)y au musée du Caire, JE 48862 et 47086 – 47089*, *MIFAO* 105, *Études sur la propagande royale* 1, 1981, p. 12-13.

73 cf. J. Yoyotte, « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique) », *Mélanges Maspero* I, *MIFAO* 66, 1961, p. 154. On consultera désormais la réédition (*id.*, *RAPH* 34, 2012).

74 Sur ce point, cf. *id.*, « Le second affichage du décret de l'an 2 de Nekhtnebef et la découverte de Thônis-Héracléion », *Egypte* 24, 2001, p. 32. Sur les autres désignations topographiques que recouvre *Anou*, cf. dernièrement Chr. Thiers, *Ptolémée Philadelphe et les prêtres d'Atoum de Tjékou, nouvelle édition commentée de la « stèle de Pithom » (CGC 22183)*, *OrMonsp* 17, 2007, p. 21 (6).

75 Ce toponyme, associé à celui de Per-Inbou, fera l'objet d'une prochaine contribution.

76 J. Yoyotte, *MIFAO* 66, 1961, p. 154.

77 Section A, col. x+12, d'après les archives de J. Yoyotte (EPHE). Je remercie Chr. Zivie-Coche pour m'avoir permis l'accès à ces documents. Sur cette liste, cf. Cl. Traunecker, « Données nouvelles sur le début du règne d'Aménophis IV et son œuvre à Karnak », *JSSEA* 14/3, 1984, p. 60-69 et *id.*, « Amenhotep IV, percepteur royal du disque », dans Th. Bergerot (éd.), *Akhénaton et l'époque amarnienne*, *Bibliothèque d'Égypte, Afrique & Orient* 1, 2008, p. 145-182.

BIFAO 112 (2013), p. 111-128 Sylvain Dhennin
Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cela semble indiquer qu'il faut rapprocher (Per-)Hâpy du toponyme *Ḥʿpj-rsj* des inscriptions tardives et donc de Djekâper, soit qu'il fut un surnom religieux de la ville, soit plus vraisemblablement qu'il en fut déjà le sanctuaire. Cela permet d'étoffer le dossier de Djekâper, qui n'apparaît que très rarement dans les textes. Ainsi, le toponyme est absent de la section de la procession géographique du soubassement d'Opet relative à la IVe *sepat*[78]. Alors que les sections des autres *sepats* mentionnent les sanctuaires des provinces (*Ḥwt-kȝ-Ptḥ* pour la Ire *sepat, Ḥwt-iḥt* pour la IIIe, etc.), le texte accompagnant la figure de Sobek « *ka* de Rê » remplace le nom du sanctuaire par « les gens de Saïs » (*pʿt n Sȝw*), probablement en vertu de la proximité entre les IVe et Ve *sepats*. Il n'en demeure pas moins qu'il faut probablement associer à Djekâper les toponymes (Per)-Hâpy présents en dehors des sources sacerdotales, ce qui permet de donner un peu plus de consistance à la métropole de Neith du sud.

Nikiou, métropole du nome Prosôpite

En dépit de l'usage fréquent de nommer les provinces grecques d'après leur métropole (Boubastis/nome Boubastite), la ville de Prosôpis ne semble jamais avoir existé. Elle est cependant mentionnée dans des sources très tardives, qui se font l'écho de traditions déformées. On trouve, en effet, dans les épitomés du *De prosodia catholica* d'Hérodien[79] la mention d'une ville (*polis*) du nom de Prosôpis, que l'on retrouve dans l'*Ethnikon* d'Etienne de Byzance[80], rédigé au VIe s. apr. J.-C., les deux textes étant probablement issus d'une source commune. Il s'agit vraisemblablement d'une confusion due à la tradition littéraire plus ancienne. En effet, Hérodote, Thucydide et Diodore font référence à une « île Prosôpitis[81] », correspondant peut-être au territoire situé entre la branche Canopique et la partie inférieure de la branche Sébennytique, avant la création du nome Prosôpite. Mais ils ne mentionnent pas de ville Prosôpis. En revanche, toutes les sources concordent pour faire d'une autre ville la métropole du nome : Nikiou[82].

Le toponyme Νικίου est attesté sur une longue période, depuis le IIIe s. av. J.-C., par les archives de Zenon, jusque dans les itinéraires romains, sur la *tabula Peutingeriana*, la carte de Madaba et dans les chroniqueurs et hagiographes coptes[83]. La majeure partie des sources relève de la papyrologie documentaire, puis de la littérature tardive. L'ensemble de ces sources en fait une ville bien attestée, mais assez mal connue.

Les mentions les plus anciennes proviennent de comptes commerciaux pour des tapis et du lin entre le Fayoum et Alexandrie[84] ou des revenus de pêche[85], qui apportent peu de

78 *Opet* I, 242-243.

79 A. Lentz, *Herodiani Technici reliquiae* 1, Leipzig, 1867, reproduit dans *Grammatici Graeci* 3.1, 1965, p. 98, l. 13.

80 A. Meineke, *Stephanos Byzantinii Ethnicorum* (*Stephanos Byzantinii ΕΘΝΙΚΩΝ, A Geographical Lexicon on Ancient Cities, Peoples, Tribes and Toponyms*), Chicago, 1992 (réimpression de l'édition de Berlin, 1849), p. 536.

81 Hérodote, *Histoires* II, 41 et II, 165 ; Thucydide, *La guerre du Péloponnèse* I, 109-110 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* XI, LXXVII et XII, III.

82 Voir par exemple Claude Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 49, cf. A. Stückelberger, G. Grasshoff, *Klaudios Ptolemaios, Handbuch der Geographie*, I, Bâle, 2006, p. 434-435.

83 Pour une liste des sources, on verra la base de données *Trismegistos* (http://www.trismegistos.org/geo/georef_list.php?tm=1463)

84 *P.Lond.* VII, 1933 (*SB* III, 6795 ; *P.Cairo Zen.* I, 59088 ; *P.Edg.* 81) et *P.Cairo Zen.* I, 59087 (*CPS* nº132 ; *SB* III, 6783).

85 *P.Tebt.* III, 867.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

renseignements sur la localisation précise de la ville. Les différentes étapes des trajets commerciaux effectués de manière régulière vers Alexandrie en bateau laissent supposer que Nikiou se trouvait sur la branche occidentale du Nil, principal vecteur de transport entre Memphis et Alexandrie. Ces données sont confirmées non seulement par la littérature classique, mais aussi par la papyrologie documentaire. Au IIe s. apr. J.-C., Claude Ptolémée la situe à l'est du *Grand Fleuve* (ἀνατολῶν πρὸς τῷ Μεγάλῳ ποταμῷ)[86]. Le papyrus *PSI* VII, 770, qui concerne une vente de terrain datée par la mention de la 27e année du règne de Commode (187 apr. J.-C.), confirme que Nikiou est la métropole du nome Prosôpite (Ν[ικίου τῆς μ]ητροπόλεως τοῦ Προσωπείτου νομοῦ, l. 5-6). La situation de Nikiou au bord du fleuve transparaît également dans d'autres papyrus, comme le compte pour du fret fluvial conservé par le *P.Wash.* II, 80 (IIIe s. apr. J.-C.). Le voyage, reliant Ptolémaïs Hormou à Alexandrie/Nikopolis, fait escale à Kerkê, puis à Nikiou[87]. Parmi les sources byzantines et postérieures, le *Synecdème* d'Hieroclès confirme la position de Nikiou le long de la branche occidentale du Nil en la situant à la suite de Saïs, de Naucratis et d'Andrôn(polis)[88]. De même, Palladius, dans son *Histoire Lausiaque*, indique qu'au IVe s. apr. J.-C., pour se rendre à Alexandrie par voie fluviale, il fallait encore passer par Nikiou[89].

La *Chronique* de l'évêque Jean de Nikiou, dont l'original de l'extrême fin du VIIe s. n'est connu que par une copie éthiopienne du XVIIe s., donne de précieux détails sur la situation de la ville, même si le texte a été largement déformé par les copies et traductions successives[90]. Le chapitre 31 prouve de façon définitive la localisation le long du fleuve et identifie le toponyme Nikiou avec celui d'Ibšādī :

> *En ce temps où (un roi) commença à régner en Égypte alors que (les Égyptiens) adoraient les idoles, comme celles (= les villes) dont la mention a précédé, (on adora) la ville célèbre d'Absāy (= Absadi[91]) qui est Naqiyous (= Nikiou) (…) quant au grand fleuve d'Égypte, les païens l'appellent Akrisourou (= Chrysorroas) ; dans le livre qui est l'inspiration de Dieu, il est appelé Geyon (= Guihôn). Ce fleuve était à l'est de la ville, il passa à l'ouest de la ville depuis l'est et la ville devint comme une île au milieu du fleuve (…)*[92].

86 Claude Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 49, cf. A. Stückelberger, G. Grasshoff, *loc. cit.*

87 L'itinéraire semble toujours valable au IVe s. apr. J.-C., d'après *SB* VI, 9563, cf. E. Wipszycka, « Compte de dépenses d'un village (P. Sorb. Inv. 113) », *CdE* XXXV, nos 69-70, 1960, p. 206-221.

88 Hiéroclès, *Synecdème*, 724 (6-9), cf. G. Parthey, *Hieroclis Synecdemus et Notitiae Graecae Episcopatuum*, Berlin, 1866, p. 46.

89 H. Hemmer, P. Lejay (éd.), *Histoire Lausiaque (vies d'ascètes et pères du désert)*, 1912, p. 245-247. De même au *P.Vindob.* G 16580 (VIe s. apr. J.-C.), cf. F. Mitthof, A. Papathomas, « Zwei *officiales* in Nöten », *BASP* 45, 2008, p. 131-141. On notera, sur ce document comme sur quelques autres, l'écriture du toponyme Nikiou avec un *sigma* final, que l'on trouvera dans les graphies coptes et arabes.

90 Sur l'histoire de la *Chronique*, cf. G. Colin, « L'Égypte pharaonique dans la chronique de Jean, évêque de Nikiou », *RdE* 46, 1995, p. 43-45 et les commentaires de J.-M. Carrié, « Jean de Nikiou et sa Chronique : une écriture "égyptienne" de l'histoire ? », dans N. Grimal, M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle, l'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, *EdE* 3, 2003, p. 155-172.

91 Ibšādī.

92 Traduction et indications de G. Colin, *RdE* 46, 1995, p. 49. Voir également la traduction de H. Zotenberg, *Chronique de Jean, évêque de Nikiou. Texte éthiopien*, *Extraits des Notices des Manuscrits de la Bibliothèque nationale* XXIV, Paris, 1883, p. 378-379.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'identification de Nikiou et d'Ibšādī est aussi montrée par d'autres textes. É. Amélineau a relevé, dans les *scalae* (Mss copt. BM n°55, F°3, verso), une glose نقيوس هو أبشادى pour la transcription copte du toponyme Nikiou (ⲛⲓⲕⲓⲟⲩ) [93]. Le recto du folio suivant donne, quant à lui, une équivalence entre le copte ⲡϣⲁϯ ⲡⲉ et l'arabe أبشادى. On ne peut donc qu'être d'accord avec sa conclusion, selon laquelle (Νικίου) > ⲛⲓⲕⲓⲟⲩ > نقيوس = ⲡϣⲁϯ > أبشادى.

La localisation précise d'Ibšādī a longtemps fait débat parmi les coptisants [94], mais l'hypothèse qui commence à être admise place Nikiou aux environs de Zāwiyat Razīn, sur le Kūm Mānūs [95], à la suite d'une suggestion de G. Daressy [96]. En effet, Claude Ptolémée [97] aussi bien que l'itinéraire d'Antonin [98] situent Nikiou sur une longitude proche de celle d'Athribis, ce qui pourrait correspondre à Zāwiyat Razīn. Les archives de Théophane se font l'écho de la même tradition, puisque le voyage de celui-ci, qui débute à Nikiou avec pour destination Antioche, a pour première étape la ville d'Athribis [99].

Le Kūm Mānūs a livré des vestiges archéologiques, lors des travaux d'inspection de G. Daressy [100]. Bien qu'aucune fouille n'y ait été réellement menée, il avait noté un large *kôm*, de 900 × 600 m, et découvert plusieurs éléments d'une église d'importance [101] laissant penser qu'il pouvait s'agir de celle de Nikiou. Les opérations récentes de *survey* ont montré la présence de céramique romaine et byzantine en grande quantité, à l'intérieur du cimetière contemporain [102].

Si l'on accepte de localiser Nikiou sur le Kūm Mānūs, la ville était donc implantée juste en face de Térénouthis, sur l'autre rive de la branche Canopique. Cette hypothèse paraît séduisante puisque les deux villes semblent avoir fonctionné de concert et profité toutes les deux de l'extension de l'exploitation du natron à l'époque romaine [103]. La ville de Nikiou est, par ailleurs, très peu présente dans les sources hellénistiques. En dehors du *P.Tebt.* III, 867 mentionné plus haut, elle n'apparaît plus dans la documentation d'époque ptolémaïque et ne se retrouve dans les sources qu'au début du IIe s. apr. J.-C. [104]. Nikiou semble avoir été un lieu de passage important, qui a de ce fait entretenu des liens avec toute l'Égypte. En plus des relations commerciales avec le Fayoum connues depuis l'époque ptolémaïque, la ville entretenait aussi

93 E. Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1883, p. 278 et 563.

94 Le point a été fait par St. Timm, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit* 3, *TAVO* B, 41/3, 1985, p. 1132-1140, *s. v.* Ibšādī.

95 A. Calderini, *Dizionario* III, 4, 1983, p. 358 ; J. Yoyotte, *BSFE* 151, 2001, p. 82.

96 G. Daressy, *ASAE* 12, 1912, p. 200.

97 Claude Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 49-50, cf. A. Stückelberger, G. Grasshoff, *loc. cit.*

98 *Itin. Ant.* 155, 4, cf. B. Löhberg, *Das* « Itinerarium Provinciarum Antonini Augusti ». *Ein kaiserzeitliches Straßenverzeichnis des römischen Reiches*, Berlin, 2006 ; J.-Y. Carrez-Maratray, « L'occupation romaine tardive à Tell el-Herr (250-400 apr. J.-C.) », dans D. Valbelle, J.-Y. Carrez-Maratray (éd.), *Le camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris, 2000, p. 8-9.

99 *P.Ryl.* IV, 627 (317-324 apr. J.-C.), cf. J. Matthews, *The Journey of Theophanes. Travel, Business, and Daily Life in the Roman East*, New Haven, Londres, 2006, p. 56-61.

100 G. Daressy, *ASAE* 12, 1912, p. 192-201.

101 Notamment des chapiteaux, ainsi que des ampoules de saint Ménas.

102 J. Rowland, « The EES Delta Survey: Minufiyeh 2005 », *EA* 28, 2006, p. 5 et J. Rowland *et al.*, *JEA* 92, 2006, p. 11.

103 Térénouthis apparaît en effet dans les sources uniquement au début de l'époque impériale, ce que semble confirmer le matériel de surface visible actuellement sur le site.

104 Dans le cas d'une identification entre Nikiou et Zāwiyat Razīn/Kūm Mānūs, le témoignage le plus conséquent de l'époque hellénistique serait le trésor monétaire daté de 90 av. J.-C. (*IGCH* 1712) découvert à Zāwiyat Razīn en 1923 et comportant 251 monnaies d'argent, allant de Ptolémée VIII à Ptolémée X, cf. H. Nicolet-Pierre, « Les monnaies en Égypte avant Alexandre », dans Fr. Duyrat, O. Picard (éd.), *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, *EtudAlex* 10, 2005, p. 36 et 50.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des relations de coopération militaire avec des centres de Haute Égypte. Ainsi, le *P.Brookl.* 24, III (215 apr. J.-C.), qui concerne une légion de Haute Égypte mal localisée, mentionne, au sein d'une liste de troupes sorties du camp, quatre soldats partis porter du courrier à Nikiou [105].

Peu d'informations nous sont parvenues sur l'activité publique dans la ville. Néanmoins, les quelques indications dans les papyrus montrent qu'elle possédait des institutions caractéristiques de l'Égypte lagide, puis impériale et byzantine, probablement consécutives à son dessein de métropole du nome Prosôpite. Ainsi, un contrat de location de terrain du IVe s. apr. J.-C. [106] précise que la métropole possédait des conseillers (βουλευταὶ τῆς Νικιωτῶν πό[λεως]). Plus anciennement, une stèle originaire de Kūm Abū Billū [107] fait connaître par son épitaphe « Sarapiôn fils de Sarapiôn, ancien gymnasiarque de deux gymnases de Nikiou [108] ». La ville possédait donc deux gymnases et des structures civiles dès l'époque impériale. Cette stèle de Sarapiôn présente surtout l'intérêt de renforcer l'hypothèse d'une localisation de Nikiou à Zāwiyat Razīn, son style la rattachant en effet à la nécropole de Térénouthis, distante de quelques kilomètres.

La localisation de Djekâper, une question ouverte

Les inscriptions et papyrus désignent donc de manière certaine Djekâper comme métropole de la *sepat* de Neith du sud et Nikiou comme métropole du nome Prosôpite. La question de l'équivalence entre les deux toponymes s'est donc posée rapidement, mais elle n'a jamais été vraiment évaluée.

Il est évident qu'il n'y a pas de correspondance toponymique entre les deux noms, Nikiou n'étant en aucune manière l'héritier phonétique de Djekâper ou de (Per-) Hâpy. D. Meeks a proposé une origine égyptienne pour Nikiou, à partir d'une stèle de donation chéchonquide probablement originaire du Delta occidental [109]. Celle-ci mentionne un établissement libyen (*dmi*) de *Pr-Nɜ-nik* « la maison du serpent-*nik* [110] », qui aurait été transcrit en grec sous la forme Νικίου. Une étymologie proprement hellénique semble plus probable, le toponyme Νικίου πολίς ayant pu être formé sur l'anthroponyme Nikias, éventuellement à partir du nom du lieutenant de Chabrias, qui a également laissé son nom au « village de Nikias », sur la route entre Alexandrie et Catabathmos, et que mentionne Strabon [111]. Ce processus est courant dans

105 *Niciu ad epistulas perf[ere]ndas m(ilites) IV*, l. 48.

106 *BGU* II, 939.

107 *I.Breccia* 371 (*SB* I, 411), MGRAlex inv. 251, Ier s. apr. J.-C. Voir en dernier lieu J. Bingen, *Pages d'épigraphie grecque II, Égypte (1983 – 2002)*, *Epigraphica Bruxellensia* 3, Bruxelles, 2005, p. 145-147 et pl. V. Pour une illustration de la stèle, voir aussi E. Breccia, « Cronaca del museo e degli scavi e ritrovamenti nel territorio d'Alessandria », *BSAA* 7, 1905, p. 67-68 et fig. 23. La provenance de la stèle est inconnue, mais son style est tout à fait similaire à d'autres stèles provenant de la nécropole de Kūm Abū Billū.

108 La datation du document, longtemps considéré comme appartenant aux IIIe-IVe s. apr. J.-C., a été revue par J. Bingen, *op. cit.,* 2005, p. 246.

109 Conservée dans une collection privée de Cologne, cf. E. Graefe, « Eine neue Schenkungstele aus der 22. Dynastie », *Armant* 12, 1974, p. 3-6 ; D. Meeks, dans E. Lipiński (éd.), *op. cit.*, p. 616, note 32 et p. 665 et K. Jansen-Winkeln, *Inschriften der Spätzeit* II, Wiesbaden, 2007, p. 257-258.

110 Sur ce serpent, cf. Ph. Derchain, *Les monuments religieux à l'entrée de l'Ouady Hellal*, *Elkab* I, Bruxelles, 1971, p. 76.

111 Strabon, *Géographie*, XVII, I, 14, cf. J. Yoyotte, P. Charvet, Strabon, *Le voyage en Égypte*, Paris, 1997, p. 105 et note 177.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la toponymie, notamment dans le Fayoum [112]. À moins qu'il ne s'agisse de la remotivation d'un toponyme d'origine égyptienne dont le sens premier est perdu, il faut plus probablement chercher un ancêtre égyptien au copte ⲡⲱϫϯ. La postérité du toponyme Nikiou sous la forme de transcriptions copte (ⲛⲓⲕⲓⲟⲩⲥ) et arabe (نقيوس) est indépendante des dénominations ⲡⲱϫϯ > أبشادى dont il est clair qu'elles dérivent de l'égyptien pharaonique. Une nouvelle fois, il est exclu de voir dans Djekâper ou (Per)-Hâpy l'ancêtre phonétique du copte ⲡⲱϫϯ et donc d'établir une correspondance avec Nikiou.

G. Daressy, qui identifiait précisément Djekâper à Nikiou [113], a logiquement proposé de situer les deux localités à Zāwiyat Razīn, hypothèse reprise ensuite par H. Gauthier et P. Montet [114]. Cette proposition n'est étayée par aucune constatation linguistique, ni par aucune découverte épigraphique sur le site [115]. Elle est uniquement conjecturale et fondée sur le postulat d'une stricte continuité entre la métropole de la IV^e^ *sepat* et celle du nome Prosôpite, que rien n'indique dans la toponymie. Si une localisation de Nikiou à Zāwiyat Razīn est admissible, aucun élément ne permet d'y placer également Djekâper.

L'ancienne lecture du toponyme (*Djeka*), qui considérait le signe de la maison (O1) comme un déterminatif, avait conduit F. Robiou à identifier cette métropole religieuse avec l'un des villages modernes portant le nom de Ṭūkh [116], en raison semble-t-il d'une certaine proximité consonantique, qui n'est en aucun cas satisfaisante.

D'autres hypothèses ont été avancées pour tenter de localiser Djekâper. La première proposition d'H. Brugsch [117] fut de placer le toponyme sur le territoire du nome Ménélaïte des Grecs, dans la grande région alexandrine, en identifiant de manière fantaisiste un toponyme *Ta-Ḥ'ap-sa-ris (de *sapi-res*, ancienne lecture de *Nt rsj*) à la Taposiris Micra grecque. Il s'est ensuite ravisé pour identifier Djekâper à la ⲡϫⲓϫⲃⲏⲣ copte, moderne شبشير (Šibšīr), près de Ṭamalāy [118]. Il fonde cette hypothèse d'identification sur une localisation présumée de Nikiou entre la ville de ⲡⲁⲛⲟⲩϥ ⲣⲏⲥ (منوف العليا / Minūf al-'Ulyā) et celle de ⲡⲁⲑⲁⲛⲟⲛ (البتانون / Al-Batānūn), que rien n'atteste. Pourtant, phonétiquement, l'hypothèse peut faire sens [119] et Šibšīr reste le candidat le plus probable pour situer la Djekâper pharaonique.

112 W. Clarysse, « Toponymy of Fayyum Villages in the Ptolemaic Period », dans M. Capasso, P. Davoli, *New Archaeological and Papyrological Researches on the Fayyum, Proceedings of the International Meeting of Egyptology and Papyrology*, *Papyrologica Lupiensia* 14/2005, 2007, p. 78.

113 G. Daressy, *ASAE* 12, 1912, p. 199-201.

114 H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques* VI, Le Caire, 1925, p. 135 ; P. Montet, *op. cit.*, p. 77.

115 La découverte de la statue de Padihormédénou (Caire JE 43711, cf. I. Guermeur, *op. cit.*, p. 84-85 et H. Selim, « Three Statues of *Pȝ-di-Ḥr-mdnw* and one Statue of *Sȝ-ȝst* in the Egyptian Museum Cairo », dans Kh. Daoud, S. Abd el-Fatah (éd.), *The World of Ancient Egypt, Essays in Honor of Ahmed Abd el-Qader El-Sawi*, *CASAE* 35, 2006, p. 225-235) à Zāwiyat Razīn ne saurait être un argument, puisque ce monument est à l'évidence une pierre errante, originaire d'une région plus septentrionale.

116 Cf. F. Robiou, « Géographie comparée du Delta. Étude sur l'identification des noms égyptiens des provinces et des districts avec les noms gréco-romains, coptes et arabes », *MdA* 3/2, 1877, p. 112-113.

117 H. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, Leipzig, 1879, p. 1004-1005.

118 *Id.*, *Dictionnaire géographique, supplément*, 1880, p. 1294. Sur les toponymes coptes et modernes, voir en dernier lieu St. Timm, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit* 5, *TAVO* B, 41/5, 1991, p. 2372-2374 (*s. v.* Šišwīr).

119 C. Peust, *op. cit.*, p. 77 : d'une part, *ḏ* > ϫ et d'autre part *ḳ* > ϫ dans les mots d'origine étrangère.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dernièrement, J. Yoyotte a proposé, à titre d'hypothèse de travail, de placer Djekâper sur le site d'Al-Bindārīya, à quelques kilomètres au sud-ouest de Ṭanṭā[120]. Le site a livré quelques vestiges d'époque pharaonique[121], insuffisants néanmoins pour alimenter une identification. De plus, rien dans la toponymie de la région de Ṭanṭā, grecque, copte ou arabe, ne rappelle Djekâper ou Per-Hâpy et force est de constater qu'en l'absence d'une confirmation archéologique ou épigraphique il faut renoncer à situer Djekâper à Al-Bindārīya.

Conclusion

L'étude de la *sepat* de Neith du sud, du nome Prosôpite et de leurs métropoles respectives est un exemple particulièrement probant des précautions qu'il faut prendre dans la restitution des cadres géographiques anciens. Tout d'abord, la *sepat* pharaonique n'a pas la même extension que le nome grec. Ensuite, celui-ci ne peut se voir attribuer un numéro, reprenant celui de l'ordre canonique des *sepats* existant à partir de la chapelle blanche, puisqu'ils ne correspondent pas à la même réalité géographique. Rappelons à ce propos que l'emprise de *Nt rsj* sur le terrain reste insaisissable, le toponyme n'apparaissant pour le moment que dans la documentation des temples, qui en détaille une image théorique qui a pu être assez éloignée de la réalité. On retiendra néanmoins de ces inscriptions la proximité religieuse avec la région saïte, probablement héritée de la division d'une seule *sepat* de Neith en deux entités.

En ce qui concerne l'obscure Djekâper, il est désormais possible de considérer que (*Pr-*) *Ḥʿpj*, devenu *Ḥʿpj-rsj* dans les inscriptions sacerdotales tardives, en était le sanctuaire. On ne peut en revanche fixer avec certitude ni sa date d'apparition, ni sa localisation, puisque rien ne permet de la placer de manière définitive sur un quelconque village actuel du gouvernorat de Minūfīya.

L'association de Djekâper et de Nikiou ne repose, quant à elle, que sur la présomption, insuffisante, d'une continuité historique entre la métropole religieuse de la *sepat* et la métropole administrative du nome. Le cas est effectivement courant ailleurs (Bousiris, Athribis) mais n'est cependant pas exclusif, comme le montre le cas de *Djedet*/Mendès (Tall al-Rubāʾ), métropole de la XVI[e] *sepat* et Thmouis, métropole du nome Mendésien.

120 J. Yoyotte, *BSFE* 151, 2001, p. 83.
121 G. Daressy, *ASAE* 12, 1912, p. 205-209 et *id.*, « À travers les koms du Delta II », *ASAE* 13, 1914, p. 1-4.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

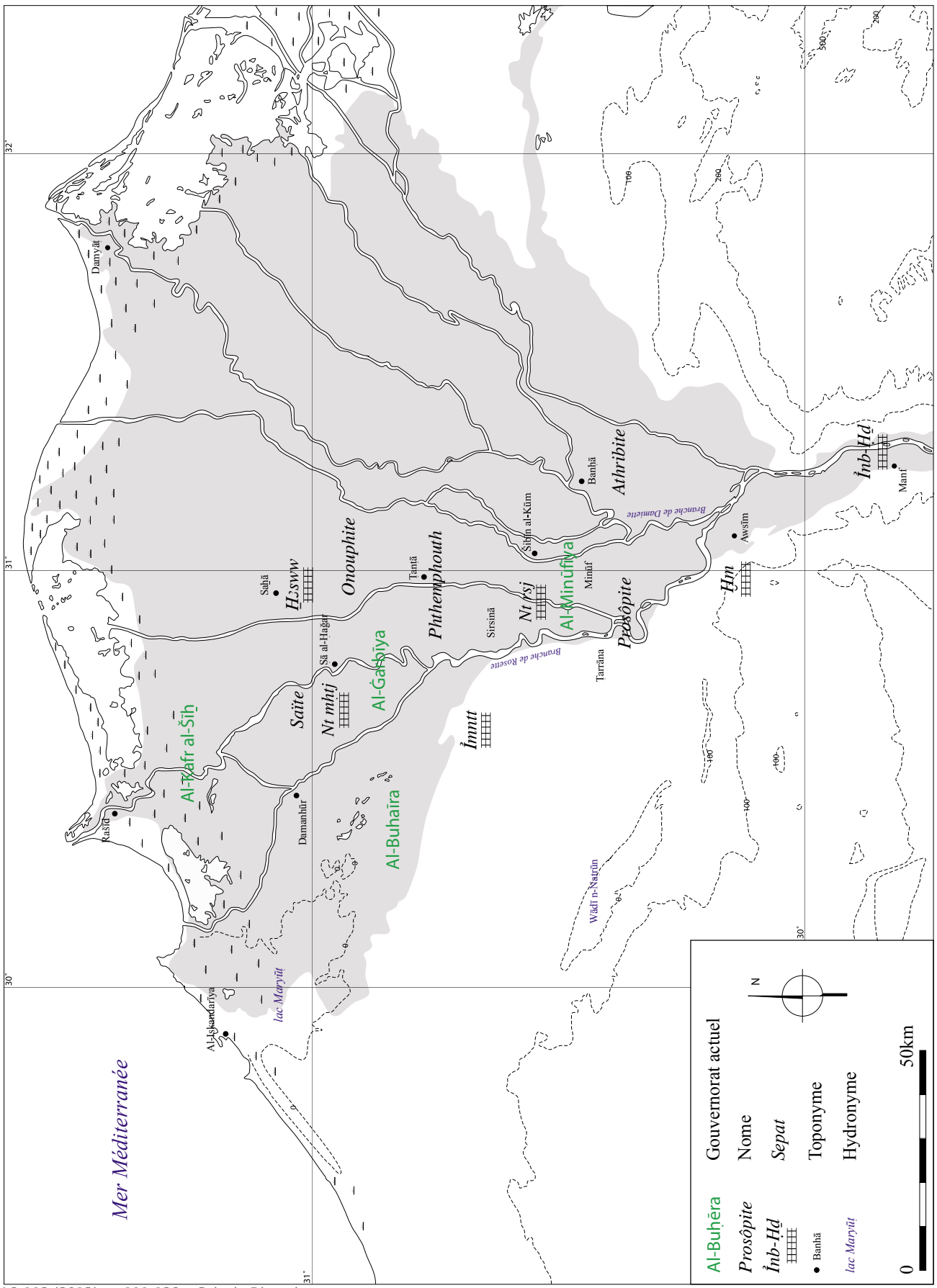


FIG. 1. Carte du Delta. Fond de carte dessiné d'après les cartes *TAVO*.

BIFAO 112 (2013), p. 111-128 Sylvain Dhennin
Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfīya.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



FIG. 2. Carte de la Minūfīya. Fond de carte dessiné d'après les cartes *TAVO*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

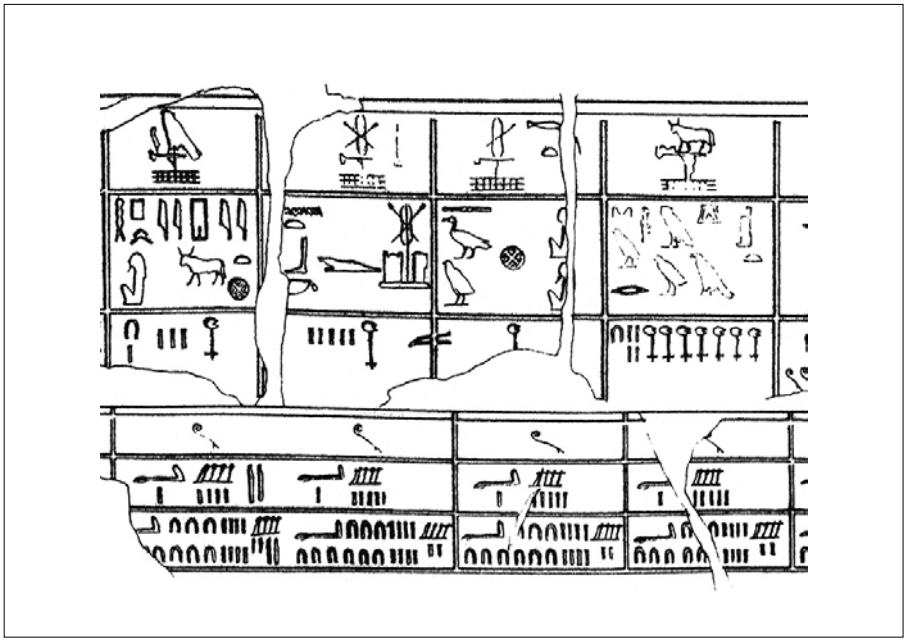


FIG. 3. Chapelle blanche, mur extérieur nord, soubassement (détail).
D'après P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak*, Le Caire, 1969, pl. 42.



© S. Dhennin

FIG. 4. Chapelle blanche, mur extérieur nord, soubassement.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net